Montréal, 10 mars 2022

**Mots du président**

**Après l’urgence.**

L’état d’urgence sanitaire tire à sa fin. Le 15 mars prochain, au terme d’une relâche de 18 jours, les députés de l’Assemblée nationale du Québec reprendront leurs travaux. Il est fort à parier que le premier projet de loi qui sera déposé visera a encadré la fin de l’urgence sanitaire. Ce projet de loi entrainera également l’abolition de tous les arrêtés ministériels au cours d’une période transitoire qui devrait prendre fin au tour de la mi-avril. On ne va clairement pas s’ennuyer de l’arrêté 007 mais je dois avouer que je suis très préoccupée par l’effet combiné de l’abolition des primes, de l’épuisement professionnel et même par l’arrivée du beau temps.

Le réseau de la santé à été ébranlé par la crise et la pression demeure forte, les gestionnaires qui ont bénéficié de pouvoir extraordinaire depuis plus de deux ans devront réapprendre à gérer en respect des contrats de travail. Dans les dernières semaines nous avons été témoin d’exemple éloquents qui nous prouve que cette nécessaire transition n’est pas encore entamée. Ils ont tenté et ils tentent encore de nier votre droit de prendre le nombre de semaine de vacances consécutive que vous désirez au cours de la période estival. Ils ont même essayé d’instaurer, a deux reprise, la garde dans les centres 24-7 même si c’est contraire à notre convention et que nous avons déjà gagné un arbitrage à ce sujet. La rétention du personnel soignant a été catastrophique au cours des dernières années, le mode de gestion devra nécessairement changer si on veut éviter le mur.

La loi sur la fin de l’urgence sanitaire va probablement nous réserver quelques surprises additionnelles. Le gouvernement a annoncé qu’il comptait garder à sa disposition un minimum de pouvoir afin d’éviter d’avoir recours à l’urgence sanitaires de nouveau. Naturellement quand le gouvernement communique à ce sujet il met l’accent sur la possibilité de nous verser de nouvelles primes. Honnêtement, moi ce ne sont pas les primes qui m’inquiètent, c’est tout le reste! Entre-nous, si le concept de minimum de pouvoir nécessaire du gouvernement est à l’image des récente initiative de nos gestionnaires… on n’est pas encore sortie de l’urgence.

Denis Cloutier